Education musicale II

UE 28

Enseignant(s) responsable de l'UE : Eve JACOBS
Autres enseignant·e·s de l'UE : Olivier LALAU

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	EDU23TEEM
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	30 h (Q1 20 / Q2 10)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Jodoigne, Chaussée de Tirlemont 79 A, 1370 Jodoigne
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
ED23TEEM Education musicale 2	30	2	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec un sens critique
- **HE02** HE. 2. respecter un cadre déontologie et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- **HE03** HE. 3. être un acteur institutionnel et social engagé
- **HE04** HE. 4. s'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates
- **HE05** HE. 5. construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et les compétences des personnes dans l' «ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles
- **HE06** HE. 6. déployer son « savoir- faire » relationnel dans la rencontre avec les personnes.
- **RE01.3** ARES. 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe
- **RE01.4** ARES. 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche
- **RE02.3** ARES. 2.3 Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables
- **RE02.4** ARES. 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action
- **RE02.6** ARES. 2.6 Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes.
- **RE03** ARES. 3 Etre un acteur institutionnel et social engagé :
- **RE03.2** ARES. 3.2 S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge
- **RE03.3** ARES. 3.3 Travailler et réfléchir en équipe et en réseau
- **RE03.5** ARES. 3.5 Assumer son rôle social et politique.
- **RE04** ARES. 4 S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates :

- **RE04.1** ARES. 4.1 S’approprier les outils d’analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale, …) des réalités humaines auxquelles il a affaire
- **RE04.2** ARES. 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée
- **RE04.5** ARES. 4.5 Réactualiser sa formation pratique en permanence et s'inscrire dans une dynamique de recherche
- **RE04.6** ARES. 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques spécifiques.
- **RE05** ARES. 5 Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l’ « ici et maintenant » afin d’ouvrir le champ des possibles :
- **RE05.1** ARES. 5.1 Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité
- **RE05.3** ARES. 5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations
- **RE05.4** ARES. 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d’équipe
- **RE05.6** ARES. 5.6 Evaluer l’effet de ses interventions et les réajuster si besoin.
- **RE06.2** ARES. 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal, …)
- **RE06.3** ARES. 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l’autre ou aux autres et à leur contexte
- **RE06.5** ARES. 6.5 Permettre à travers l’échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles
- **RE06.6** ARES. 6.6 Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-socio-éducative inscrite dans la proximité et la durée.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Education musicale 2

- Etre capable de développer des stratégies d’enseignement - Etre capable d’élaborer des activités pratiques - Prendre conscience de l’importance de l’éducation musicale dans le développement de la personne - Développer l’expression vocale et rythmique - Découvrir le monde sonore sous tous ses aspects - Affiner la perception auditive - Elargir la culture musicale et développer l’esprit critique par rapport à toutes les formes d’art, de toutes les époques, y compris l’époque contemporain - Développer sa personnalité et sa confiance en soi - Réalisation d’un spectacle scolaire en groupe(s) reprenant toutes les notions étudiées aux cours du bloc 1 et 2.

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Education musicale 2

Objectifs
Être capable d’élaborer des activités musicales en lien avec un public donné.\r\nPrendre conscience de l’importance de l’éducation musicale dans le développement d'un bénéficiaire quel qu'il soit.\r\nDévelopper l’expression vocale et rythmique.\r\nFaire preuve de curiosité et d'ouverture d'esprit et découvrir le monde sonore dans sa diversité.\r\nAffiner la perception auditive, perception de la hauteur ou reconnaissante des instruments de musique.\r\nÉlargir la culture musicale et développer l’esprit critique par rapport à toutes les formes d’art et de toutes les époques.\r\nDévelopper sa personnalité et sa confiance en soi.\r\n
Contenu

Pratique vocale, relaxation, respiration.\r\nDifférenciation auditive.\r\nPratique rythmique, pulsation, rythmes élémentaires, tempo…\r\nExercices rythmiques avec le corps et les petites percussions.\r\nPratique d’expression et de créativité: création d'une comédie musicale.\r\nConstitution d’un répertoire de chansons appropriées à un public donné. \r\nConstitution de jeux musicaux (pulsation, rythme, tempo).\r\nNotion des paramètres du son.\r\nAuditions actives et diverses menant à l’approche des instruments, compositeurs, époques et rythmes différents.

Réalisation d'une comédie musicale par groupe de 5. Présentée par écrit et oralement. La réalisation se fait en classe sous supervision du professeur.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Education musicale 2

- Pratique vocale, relaxation, respiration - Pratique auditive - Pratique rythmique, pulsation, rythmes élémentaires, tempo… - Pratique d’expression et de créativité - Constitution d’un répertoire vocal approprié au métier d’instituteur - Constitution de jeux musicaux (pulsation, rythme, tempo) - Notion des paramètres du son - Auditions actives et diverses menant à l’approche des instruments, compositeurs, époques et rythmes différents - Réalisation d’un spectacle scolaire en groupe(s) reprenant toutes les notions étudiées aux cours du bloc 1 et 2.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Education musicale 2

- Comprendre de l’importance de l’éducation musicale dans le développement et l'épanouissement de chacun. \r\n- Se constituer un répertoire musical et vocal approprié aux différents types de publics rencontrés en stage. \r\n- De se constituer une répertoire de jeux ou de chansons appropriés à son public.\r\n- Faire preuve de créativité et d'imagination afin de créer des œuvres musicales uniques ainsi qu'une comédie musicale originale. \r\n- Connaître les notions de pulsation, rythme, tempo, relaxation, respiration.\r\n- Compréhension des concepts de paramètre du son.\r\n- Développement de sa culture générale: les différents instruments, compositeurs, époques et styles musicaux élémentaires.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Education musicale 2 : Musique, musicothérapie et développement de l’enfant - Guylaine Vaillantcourt - CHU Sainte Justine Quebec 2009\r\n100 jeux musicaux - Ger Storms - Ed Van De Velde 2008\r\nLe jardin des sons - Agnès Matthys - Ed Van De Velde 2006	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	25 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	25 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Participation active (pas seulement les présences) et examen oral avec une pondération en rapport avec la répartition des heures de cours de l'horaire.			
Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	20 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Travaux hors session	5 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	25 %	Type de questions : Examen Oral	Examen à livre : Livre fermé
Création d'une comédie musicale sous forme écrite au dernier cours de l'année et présentation orale pendant l'examen de juin. Ce travail se fait pendant les cours par groupe de 5. L'implication et les présences aux cours entre toujours dans la note finale.			

Août			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	45 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Travaux durant la session	5 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	50 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé

L'évaluation continue est répartie sur l'année en fonction de l'horaire. Il s'agit de participation active pendant les cours.

La présentation orale du travail se fait pendant l'examen en même temps que les questions portant sur la matière .

L'examen se fait par groupe de 2 étudiants. Il faut donc s'inscrire à l'horaire avant l'examen.